Fiche de présentation des sites Natura 2000 « mer et littoral » de la côte basque

FR 7200775 « Domaine d'Abbadia et corniche basque »

FR 7200776 « Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz »

FR 7200813 « Côte basque rocheuse et extension au large »

FR 7212002 « Rochers de Biarritz : Le Bouccalot et la Roche ronde

Résumé non technique

NATURA 2000 : UN RESEAU EUROPEEN DE SITES NATURELS A PRESERVER

Le réseau Natura2000 est un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, qui vise à assurer la protection et la conservation à long terme des espèces et des habitats menacés en Europe. Créé en 1992, ce réseau est mis en place en application de deux directives :

- la directive « **Oiseaux** » de 1979, son application conduit à la définition de Zones de Protection Spéciale (ZPS) pour les oiseaux,
- la directive « **Habitats** » de 1992, son application conduit à la définition de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour la préservation des habitats naturels et des espèces animales et végétales.

Sur la base d'inventaires et d'études scientifiques, l'Union européenne a identifié sur son territoire, les espèces animales, végétales et les milieux, en danger de disparition, vulnérables, rares ou endémiques. Ces espèces et habitats sont dits d'intérêt communautaire et sont listés dans chacune des directives précédemment citées.

La France a décidé de mettre en place une gestion locale, concertée et basée sur le volontariat pour répondre aux objectifs de Natura 2000 à travers :

- la participation de tous les acteurs du territoire durant toutes les phases de vie d'un site, notamment grâce au COmité de PILotage (COPIL),
- la réalisation d'un DOCument d'OBjectifs (DOCOB) pour chaque site,
- une gestion basée sur la mise en place de contrats et non sur la sanctuarisation du site.

Le **DOCOB** est le document de gestion adapté à chaque site qui contient un diagnostic écologique et un diagnostic socio-économique. Cet état des lieux permet de hiérarchiser les enjeux du site et ainsi définir les objectifs de gestion. Pour atteindre ces objectifs, des mesures de gestion sont définies puis sont mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

LES SITES NATURA 2000 « MER ET LITTORAL » COTE BASQUE

Les quatre sites Natura 2000 « Mer et Littoral » se juxtaposent le long du littoral basque (Pyrénées-Atlantiques), dans le fond du golfe de Gascogne, formant un ensemble cohérent :

- Deux sites littoraux mixtes « Domaine d'Abbadia et Corniche basque » et « Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz ».
- Dans leur prolongement sur le domaine maritime, le site « Côte basque rocheuse et extension au large »
- La Zone de Protection Spéciale oiseaux « Rochers de Biarritz Le Bouccalot et la Roche ronde » qui intercepte le site « Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz ».

LES SITES NATURA 2000 « MER ET LITTORAL » COTE BASQUE

© AGGLOMERATION SUD PAYS BASQUE

© P.FOSSECAVE/IMA

© Iker CASTEGE

© Iker CASTEGE

© BIDART

Ces quatre sites qui couvrent une surface totale approximative de 10 000 ha (100 km²), se trouvent dans les eaux territoriales françaises (limite des 12 milles nautiques) sur des fonds marins allant jusqu'à -50 m. Les sites littoraux, qui s'étendent sur une longueur de 35 km, concernent pour leur partie terrestre, les huit communes du littoral basque à savoir, Anglet, Biarritz, Bidart, Guéthary, Saint Jean de Luz, Ciboure, Urrugne et Hendaye.

Le site « Rochers de Biarritz : Le Bouccalot et la Roche ronde » a été désigné Zone de Protection Spéciale au titre de la directive « Oiseaux » en 2006 (*arrêté ministériel du 06/04/06).* La ZPS désignée couvre 245 ha (à 80% marin).

Le site d'intérêt communautaire « Domaine d'Abbadia et corniche basque » a été désigné Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive habitat-faune-flore en 2014 (*arrêté ministériel du 22/10/14).*La ZSC désignée couvre 571 ha (à 90% marin)

Le site d'intérêt communautaire « Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz » a été désigné Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive habitat-faune-flore en 2014 (*arrêté ministériel du 22/10/14)* La ZSC désignée couvre 1353 ha (à 88% marin).

Le site d'intérêt communautaire « côte basque rocheuse et extension au large » a été désigné Zone Spéciale de Conservation Le Site d'intérêt communautaire proposé couvre 7806 ha (100% marin).

L'Agglomération Sud Pays Basque a été désignée structure porteuse de la réalisation du document d'objectifs (DOCOB) des quatre sites Natura 2000 « mer et littoral » lors de la réunion d'installation du comité de pilotage pilotée par l'Etat, le 19 mars 2012. Toutefois, les sites Natura 2000 s'étendant sur l'ensemble des communes littorales de l'Agglomération Sud Pays Basque et de l'Agglomération côte Basque-Adour, les deux EPCI se sont associées en tant qu'opérateur conjoints pour la réalisation du DOCOB. Un comité de pilotage commun pour l'ensemble des quatre sites Natura 2000 « mer et littoral » a été installé conjointement par le préfet maritime et le préfet de département : Arrêté n°212 069-008 du 12 mars 2012 et arrêté n°212/21 du 09 mars 2012.

Considérant que les 4 sites forment une unité fonctionnelle cohérente il a été proposé de réunir les 4 sites dans un seul DOCOB commun.

Après une phase de concertation de près de 3 ans auprès des acteurs du territoire, le DOCOB a été validé le **13 Novembre 2015** par le COPIL.

LA CARTE DES SITES

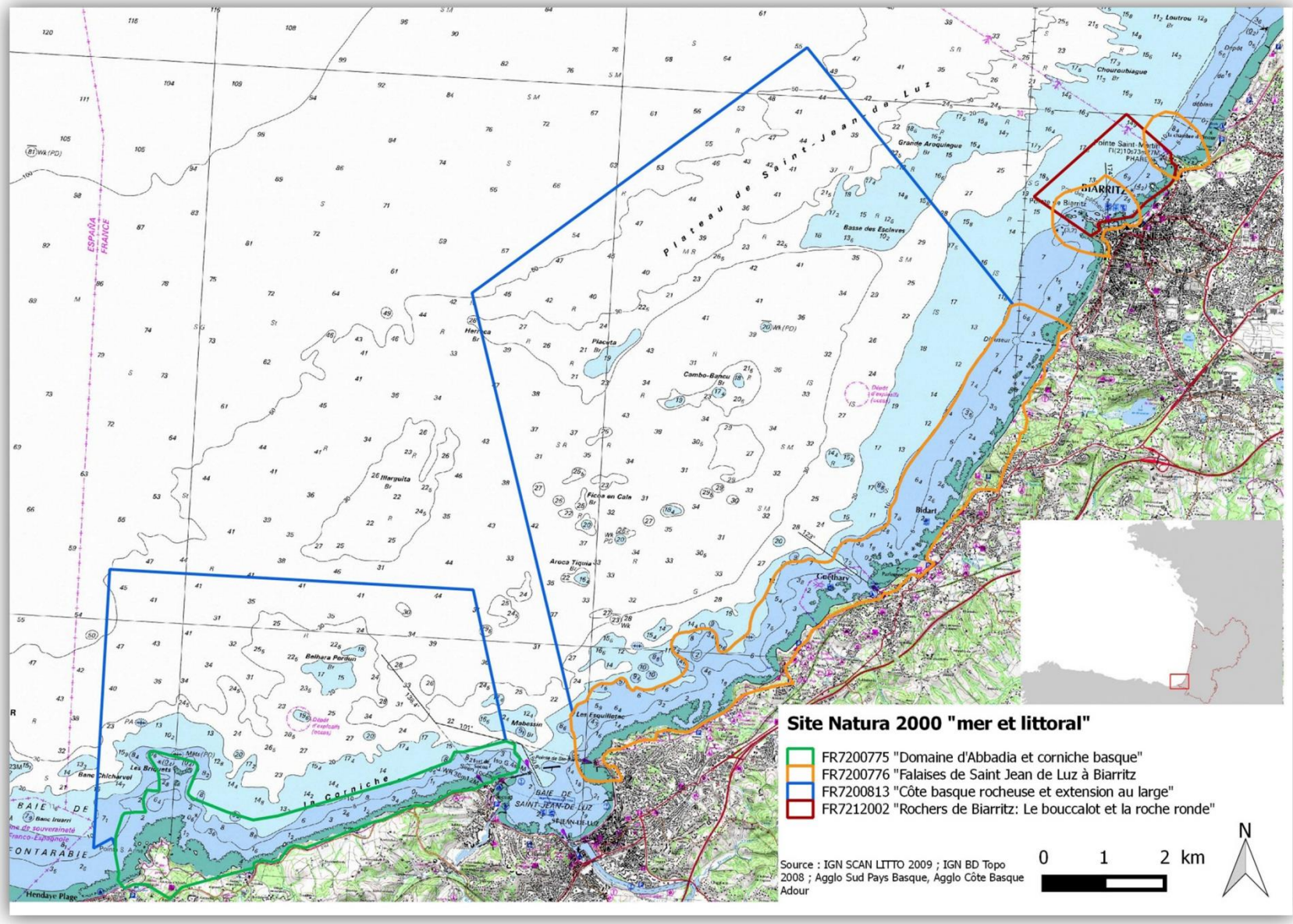

LA COTE BASQUE ROCHEUSE, UN ESPACE RESTREINT ABRITANT DES MILIEUX NATURELS RELICTUELS DE GRAND INTERET

Les landes d'Erretegia ou le secteur de la corniche basque (commune d'Urrugne) représentent les derniers espaces naturels préservés de la côte basque et abritent une flore et des habitats souvent endémiques.

Le littoral rocheux de la côte basque génère une véritable rupture avec les 230 km de côtes sableuses caractéristiques de la façade atlantique de l'Aquitaine. Cet espace contraint entre océan et urbanisation montre une grande variabilité d'habitats terrestres et marins liée à la géologie, le climat ou encore aux pressions anthropiques qui s'exercent sur le territoire.

Le statut **endémique de certains habitats de landes littorales et pelouses aérohalines** implique **une forte responsabilité des sites Natura 2000 littoraux vis-à-vis de ces habitats**.

Le domaine marin des sites Natura 2000 de la côte basque est caractérisé **par la forte présence de l'habitat d'intérêt communautaire Récifs**. Cet habitat se décline ici en 10 habitats élémentaires qui se répartissent depuis l'intertidal jusqu'au domaine subtidal. **Les caractéristiques stationnelles** (géologie, climat, hydrodynamisme, etc.) peuvent être à l'origine de la présence **d'espèces faunistiques et floristiques tout à fait remarquables.**

Le site de la ZPS « Rochers de Biarritz : Le Bouccalot et la Roche ronde » est en grande majorité sur le Domaine Public Maritime. Les rochers difficiles d'accès offrent des conditions d'accueil des oiseaux de mer propices à leur reproduction ou leur repos. Le site accueille tout au long de l'année une forte diversité en avifaune puisque **oiseaux marins, terrestres, rapaces, et limicoles se succèdent** pour des usages différents. Parmi celles-ci, **10 espèces sont citées à l'annexe 1 de la directive oiseaux dont 3 nichent réellement sur le site.**

LES ENJEUX DU SITE

Pour plus de détails sur les habitats et les espèces du site (état de conservation, localisation, modalités de gestion) se référer aux « fiches habitats », « fiches espèces » et aux atlas cartographiques contenus dans le document d'objectifs (DOCOB). Les enjeux présentés ici ne concernent que les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Ils ont été évalués sur la base du diagnostic du site en croisant la valeur patrimoniale et les menaces pesant sur les habitats et les espèces.

Les enjeux concernant les habitats terrestres

Communautés à Marguerite à feuilles charnues et Fétuque pruineuse

Pelouse à Cirse filipendule et Silaum des Pyrénées

Lande à Bruyère vagabonde et Ajonc de Le Gall

Lande à Ajonc de Le Gall et Bruyère cilliée

Site FR 7200775 – « Domaine d'Abbadia et corniche basque »

Libellé de l'habitat sur le site	Code CH	Enjeux	Principales menaces
Végétation des laisses de mer	1210	Très fort	Forte fréquentation estivale, piétinement Nettoyage mécanique des plages Divers travaux et aménagements côtiers, Rechargements des plages
Lande maritime à Marguerite à feuilles charnues et Bruyère vagabonde	4040*	Très fort	Forte fréquentation estivale, piétinement Manifestations sportives/culturelles Erosion Colonisation par les espèces exotiques envahissantes Divers travaux et aménagements côtiers,
Lande mésohygrophile à Ajonc de Le Gall et Bruyère ciliée	4030-1	Très fort	
Lande thermophile à Bruyère vagabonde et Ajonc d'Europe	4030-1	Très fort	
Communauté à Crithme maritime et Plantain maritime	1230-2	Très fort	Piétinement lié à la sur-fréquentation Artificialisation du trait de côte
Communautés à Marguerite à feuilles charnues et Fétuque pruineuse	1230-3	Très fort	
Communautés à Marguerite à feuilles charnues et Immortelle	1230-3	Très fort	
Pelouse à Cirse filipendule et Silaum des Pyrénées	6210	Très fort	Néant
Tufs à Capillaire cheveu-de-Vénus	1230	Fort	Piétinement lié à la sur-fréquentation Artificialisation du trait de côte
Groupements nitrophiles de falaises littorales	1230	Fort	
Marais de suintement de pente à Choin noirâtre	6420-2	Fort	Néant
Pelouse oligotrophe acidiphile thermo-atlantique	6230*	Moyen	La gestion menée sur cet espace est favorable à la préservation de cet habitat
Prairie humide acidiphile thermo-atlantique	6410-10	Moyen	La gestion menée sur cet espace est favorable à la préservation de cet habitat
Groupement guanophile à Lavatère arborescente	1430-2	Moyen	Néant
Ourlets mésophiles nitrophiles hémi-héliophiles	6430-6	Moyen	La gestion menée sur cet espace est favorable à la préservation de cet habitat
Aulnaie-frênaie à Millepertuis androsème	91EO*	Moyen	Colonisation par les espèces exotiques envahissantes
Communautés immergées à Characées	3140-2	Faible	Néant
Ourlets hygrophiles nitrophiles sciaphiles	6430-7	Faible	La gestion menée sur cet espace est favorable à la préservation de cet habitat
Prairie de fauche thermo-atlantique	6510	Faible	La gestion menée sur cet espace est favorable à la préservation de cet habitat

***Habitats soulignés** : Habitats d'intérêt communautaire endémiques de la côte basque*

Lanrite à feuilles charnues et Bruyère vagabonde

Dune grise à Bidart

Landes d'Erretegia

Végétation de falaises à Arxiloa à Saint Jean de Luz

Site FR 7200776 – « Falaises de Saint Jean de Luz à Biarritz »

Libellé de l'habitat sur le site	Code CH	Enjeux	Principales menaces
Laisses de mer sur substrat sableux	1210-1	Très fort	Forte fréquentation estivale, piétinement Nettoyage mécanique des plages Divers travaux et aménagements côtiers, Rechargements des plages
Laisses de mer méditerranéennes à cantabro-atlantiques	1210-2	Très fort	
Lande maritime à Marguerite à feuilles charnues et Bruyère vagabonde	4040*-1	Très fort	Forte fréquentation estivale, piétinement Manifestations sportives/culturelles Erosion Colonisation par les espèces exotiques envahissantes Divers travaux et aménagements côtiers,
Lande thermophile à Bruyère vagabonde et Ajonc d'Europe	4030-1	Très fort	
Lande mésohygrophile à Ajoncs de Le Gall et Bruyère cilliée	4030-1	Très fort	
Communauté à Armérie maritime et Fétuque pruineuse	1230-3	Très fort	Piétinement lié à la sur-fréquentation Artificialisation du trait de côte
Communauté à Crithme maritime et Plantain maritime	1230-2	Très fort	
Communautés à Crithme maritime et Limonium de Salmon	1230-2	Très fort	
Communautés à Marguerite à feuilles charnues et Fétuque pruineuse	1230-3	Très fort	
Communautés à Marguerite à feuilles charnues et Immortelle	1230-3	Très fort	
Pelouse à Cirse filipendule et Silaum des Pyrénées	6210	Très fort	La gestion menée sur cet espace est favorable à la préservation de cet habitat
Dune blanche	2120-2	Très fort	Forte fréquentation estivale, piétinement Erosion du littoral Rudéralisation Nettoyage mécanique des plages
Dune grise et semi-fixée	2130*-2	Très fort	Forte fréquentation estivale, piétinement Erosion du littoral Colonisation par les espèces exotiques envahissantes Embroussaillement Mauvaise gestion Nettoyage mécanique des plages
Lande atlantique xérothermophile	4030	Fort	Forte fréquentation estivale, piétinement Manifestations sportives/culturelles Erosion Colonisation par les espèces exotiques envahissantes Divers travaux et aménagements côtiers,
Tufs à Capillaire cheveu-de-Vénus	1230	Fort	Piétinement lié à la sur-fréquentation Artificialisation du trait de côte
Groupements nitrophiles de falaises littorales	1230	Fort	
Marais de suintement de pente à Choin noirâtre	6420	Fort	Néant
Ourlets mésophiles nitrophiles hémi-héliophiles	6430-6	Moyen	La gestion menée sur cet espace est favorable à la préservation de cet habitat
Ourlets hygrophiles nitrophiles sciaphiles	6430-7	Moyen	
Aulnaie-frênaie à Millepertuis androsème	91EO*	Moyen	Colonisation par les espèces exotiques envahissantes
Cladiaie	7210*	Moyen	Néant
Prairie de fauche thermo-atlantique	6510	Faible	La gestion menée sur cet espace est favorable à la préservation de cet habitat

Les enjeux concernant la faune terrestre

Lucane cerf-volant

Grand rynolophe

Grand murin

Barbastelle d'Europe

Site FR 7200775 – « Domaine d'Abbadia et corniche basque »

Espèces d'intérêts communautaires	Code CH	Enjeux	Principales menaces
Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*	1083	Faible	Aucune perturbation particulière sur le site. Les principaux habitats favorables à l'espèce sur les sites Natura 2000 sont identifiés au Sud du site FR7200775 (Domaine d'Abbadia). Les actions menées sur cet espace sont favorables à la préservation et au maintien de l'espèce sur site.
Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*	1304	Faible	Globalement, l'amélioration des connaissances permettra de préciser les interactions des pratiques/activités avec ces espèces. Ce constat fait, les éléments de connaissances à disposition permettent de se rendre compte que les principaux facteurs en interactions sont : La fréquentation des gîtes potentiels (cavités, blockhaus), L'érosion du littoral, La régression des corridors écologiques (haies) et des territoires de chasse.
Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*	1303	Moyen	
Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*	1321	Moyen	
Minioptère de Schreibers *Miniopterus Schreibersii*	1310	Moyen	
Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*	1308	Faible	
Grand Murin *Myotis myotis*	1324	Moyen	

Site FR 7200776 – « Falaises de Saint Jean de Luz à Biarritz »

Espèces d'intérêts communautaires	Code CH	Enjeux	Principales menaces
Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*	1304	Faible	Globalement, l'amélioration des connaissances permettra de préciser les interactions des pratiques/activités avec ces espèces. Ce constat fait, les éléments de connaissances à disposition permettent de se rendre compte que les principaux facteurs en interactions sont : La fréquentation des gîtes potentiels (cavités, blockhaus), L'érosion du littoral, La régression des corridors écologiques (haies) et des territoires de chasse.
Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*	1303	Faible	
Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*	1321	Faible	
Minioptère de Schreibers *Miniopterus Schreibersii*	1310	Faible	
Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*	1308	Faible	
Grand Murin *Myotis myotis*	1324	Faible	

Les enjeux concernant les habitats marins

Récif d'Hermelles

Champs de blocs

Biocénoses des grottes semi-obscures

Roche médiolittorale en mode abritée

Sites FR 7200775, FR 7200776 et FR 7200813

Habitats d'intérêts communautaires	Code CH	Enjeux	Principales menaces
Récif d'hermelles	1170-4	Très fort	Forte fréquentation estivale, Piétinement lié à la découverte de l'estran
Roche médiolittorale en mode abritée	1170-2	Fort	Forte fréquentation estivale, Piétinement lié à la découverte de l'estran piétinement par la pêche à pied sur milieu sensible, Dégradation de la qualité de l'eau : macro-déchets, rejets liés à l'urbanisation littorale, bassins versants, hydrocarbures lié au trafic maritime Ramassage des algues depuis l'estran Divers travaux et aménagements côtiers Changements océano-climatiques
Cuvette ou mares permanentes	1170-8	Fort	
Champs de blocs	1170-9	Fort	
Roche infralittorale en mode exposé	1170-5	Fort	Sensibilité à l'ancrage celui-ci étant modéré, Qualité de l'eau (turbidité?), "micro-plastiques" Changements océano-climatiques
Roche infralittorale en mode abrité	1170-6	Fort	
Roche médiolittorale en mode exposé	1170-3	Moyen	Forte fréquentation estivale, Piétinement lié à la découverte de l'estran piétinement par la pêche à pied sur milieu sensible, Dégradation de la qualité de l'eau : macro-déchets, rejets liés à l'urbanisation littorale, bassins versants, hydrocarbures lié au trafic maritime Ramassage des algues depuis l'estran Divers travaux et aménagements côtiers Changements océano-climatiques
Roche médiolittorale inférieure (Med)	1170-12	Moyen	
Roche infralittorale à algues photophiles	1170-13	Moyen	Sensibilité à l'ancrage celui-ci étant modéré, Qualité de l'eau, "micro-plastiques" Changements océano-climatiques
sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fond (Med)	1110 -7	Moyen	
Biocénoses des grottes semi-obscures (Med)	8330-3	Moyen	Impact de l'activité plongée dans les grottes (bulles, palmage)
sables mal triés	1110-4	Faible	Forte fréquentation estivale, piétinement mais faible sensibilité de l'habitat, Dégradation de la qualité de l'eau : rejets liés à l'urbanisation littorale, bassins versants Divers travaux et aménagements côtiers Nettoyage des plages Ramassage des algues depuis l'estran Pêche pro: pas d'impact significatif Pêche de loisirs: pas d'impact significatif Changements océano-climatiques
sables fins bien calibrés (Med)	1110-5	Faible	
Sédiments hétérogènes envasés	1140-6	Faible	
Roche infralittorale en mode très abrité	1170-7	Faible	

Les enjeux concernant les espèces marines

Grand dauphin

Marsouin commun

Saumon atlantique

Site FR 7200813 – Côte Basque rocheuse et extension au large »

Espèces d'intérêt communautaire	Code CH	Enjeux	Principales menaces
Grand dauphin *Tursiops truncatus*	1304	Moyen	Dérangement humain captures accidentelles filets faibles
Marsouin commun *Phocoena phocoena*	1303	Moyen	Dérangement humain captures accidentelles faibles un peu plus impacté que le grand dauphin, changement globaux modifient son aire de répartition
Saumon atlantique *Salmo salar*	1321	Moyen	captures accidentelles faibles
Grande alose *Alosa alosa*	1310	Faible	captures accidentelles exceptionnelles
Alose feinte *Alosa fallax*	1308	Faible	?
Lamproie marine *Petromyzon marinus*	1324	Faible	?

Les enjeux concernant l'avifaune (Zone de Protection Spéciale)

Océanite tempête

Pingouin torda

Sterne caugek

Cormoran huppé

Espèces	Code N2000	Enjeux	Principales menaces
Espèces Annexe 1			
Océanite tempête	A014	Très Fort	Changements océano-climatiques Dérangement par la fréquentation liée aux usages de loisirs aquatiques à proximité des rochers Dérangement lié à la pratique de la pêche à pied (pouce-pied) Prédation par le Goéland leucophée Pollutions liés au trafic maritime Aménagements
Faucon pèlerin	A103	Très Fort	Erosion Aménagements
Puffin des Baléares	A384	Fort	Captures accidentelles Pollutions liés au trafic maritime
Plongeon catmarin	A001	Fort	Pollutions liés au trafic maritime Changements océano-climatiques

Espèces	Code N2000	Enjeux	Principales menaces
Plongeon imbrin	A003	Moyen	Pollutions liés au trafic maritime Changements océano-climatiques
Plongeon arctique	A002	Moyen	Pollutions liés au trafic maritime Changements océano-climatiques
Puffin cendré	A010	Faible	Captures accidentelles Pollutions liés au trafic maritime
Mouette mélanocéphale	A176	Faible	Pollutions liés au trafic maritime Dérangement lié à l'activité humaine
Aigrette garzette	A026	Faible	Dérangement lié à la pratique de la pêche à pied (pouce-pied) et à l'activité humaine
Sterne caugek	A191	Faible	Pollutions liés au trafic maritime Dérangement lié à l'activité humaine
Espèces hors annexe 1 mais pour lesquelles le site à une responsabilité			
Goéland leucophée	A604	Très Fort	Dérangement par la fréquentation liée aux usages de loisirs aquatiques à proximité des rochers Dérangement lié à la pratique de la pêche à pied (pouce-pied) Erosion Aménagements
Martinet pâle	A227	Très Fort	Dérangement par la fréquentation liée aux usages de loisirs aquatiques à proximité des rochers Dérangement lié à la pratique de la pêche à pied (pouce-pied) Pollutions liées au trafic maritime Aménagements
Cormoran huppé	A018	Moyen	Captures accidentelles Pollutions liées au trafic maritime Dérangement
Pingouin torda	A200	Moyen	Captures accidentelles Pollutions liés au trafic maritime Changements océano-climatiques Dérangement
Bécasseau violet	A148	Moyen	Dérangement par la fréquentation liée aux usages de loisirs aquatiques à proximité des rochers Dérangement lié à la pratique de la pêche à pied (pouce-pied) Aménagements
Tournepierre à collier	A169	Moyen	Dérangement par la fréquentation liée aux usages de loisirs Dérangement lié à la pratique de la pêche à pied (pouce-pied) Pollutions de la baie et de l'estran Aménagements
Mouette rieuse	A179	Faible	Dérangement
Grand cormoran	A017	Faible	Pollutions liés au trafic maritime Dérangement
Goeland brun	A183	Faible	Pollutions liés au trafic maritime Dérangement
Goeland marin	A187	Faible	Dérangement
Huitrier pie	A130	Faible	Dérangement Aménagements

LES ACTIVITES HUMAINES SUR LE SITE

Pêche professionnelle
- activité de pêche aux arts dormants
- bolinche et canne
- casiers et nasse

Pêche de loisir
- pêche embarquée
- pêche à pied

Récolte du Gelidium
Récolte des algues échouées sur l'estran

Activités nautiques
Chasse sous-marine, plongée sous-marine, plaisance, surf, voile, loisirs à moteur

Tourisme/baignade
Population multipliée par 3 en saison estivale

Randonnée, découverte du milieu
- sentier du littoral
- observation et découverte des estrans

Lutte contre les macrodéchets
- Nettoyage mécanique des plages
- opération d'enlèvement des déchets en mer en saison estivale

Transport maritime
- trafic maritime en périphérie (Port de Bayonne)

Gestion de la bande côtière
reprofilage des plages et ouvrages de protection du trait de côte

LES OBJECTIFS DU DOCOB

Les actions proposées dans le DOCOB du site (se référer au rapport de synthèse du DOCOB) sont définies au regard d'une série d'objectifs de conservation et d'objectifs de gestion déterminés en concertation avec les acteurs du territoire. Ces objectifs ont été formulés, dans la perspective de concilier préservation des habitats et des espèces d'intérêts communautaires et activités socio-économique du secteur.

Les objectifs pour la partie terrestre

Site FR 7200775 et site FR 7200776		
Sigle	Priorité	**Objectifs de conservation**
OCT 1	Très forte	Maintenir dans un bon état de conservation les habitats de falaises endémiques de la côte basque : l'habitat prioritaire de « Landes sèches atlantiques littorales à bruyère vagabonde », 4040*, l'habitat de « landes sèches européennes » 4030, ainsi que les habitats de pelouses aérohalines « falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques » 1230-2 et 1230-3 et « Pelouse à cirse filipendule et Silaum des Pyrénées » 6210-6
OCT 2		Restaurer l'état de conservation de l'habitat « végétation annuelle des laisses de mer » 1210 : Préserver la qualité des structures et des fonctions de la haute plage en garantissant des conditions favorables à l'installation des végétations pionnières
OCT 3		Restaurer l'état de conservation des milieux dunaires sur le secteur du pavillon royal, lieu-dit les Ailes : l'habitat prioritaire « dunes côtières fixées à végétation herbacée » 2130* et l'habitat « dunes mobiles du cordon littoral à Amnophila arenaria (dunes blanches) » 2120
OCT 4	Forte	Maintenir dans un bon état de conservation les habitats « falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques » 1230
OCT 5	Moyenne	Restaurer l'état de conservation des populations de Chiroptères d'Intérêts communautaire.
OCT 6		Maintenir dans un bon état de conservation le « Lucane cerf-volant » présent sur le Domaine d'Abbadia au sein du site FR7200775

Objectifs de gestion	Objectifs de conservation correspondants						Exemple d'action
	OCT 1	OCT 2	OCT 3	OCT 4	OCT 5	OCT 6	
Maintenir une dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 avec l'ensemble des acteurs du site	X	X	X	X	X	X	Accompagner la mise en œuvre des plans de gestion des sites du Conservatoire du Littoral du Département et des communes
Sensibiliser, informer et communiquer	X	X	X	X	X	X	Accompagner les mesures de gestion par la pose de panneaux d'information et de sensibilisation
Poursuivre l'acquisition des connaissances en vue d'améliorer la gestion globale	X	X	X	X	X	X	Affiner l'inventaire des chiroptères et préciser la fonctionnalité des sites littoraux pour ces espèces
Lutter contre la présence et le développement des espèces exotiques envahissantes	X		X				Mettre en place une lutte contre les espèces exotiques envahissantes ayant un impact sur les habitats de falaises
Concilier durablement la fréquentation de loisirs et les usages associés ainsi que les activités avec la préservation des habitats et des espèces	X		X	X			Adapter les usages terrestres associes au ramassage des algues rouges depuis l'estran
Concourir aux bonnes pratiques de gestion de certains secteurs de plage du littoral basque		X	X				Préserver les fonctionnalités écologiques des plages à vocation naturelle

Les objectifs pour la partie marine

Sites FR 7200775, FR 7200776 et FR 7200813		
Sigle	Priorité	Objectifs de conservation
OCM 1	Très forte	Améliorer l'état de conservation de l'habitat « récif d'Hermelles » 1170-4
OCM 2	Forte	Améliorer l'état de conservation de l'habitat « Récifs » sur l'ensemble des sites littoraux et extension en mer, particulièrement les habitats élémentaires 1170-2, 1170-8, 1170-9, 1170-5, 1170-6
OCM 3	Moyenne	Améliorer l'état de conservation de l'habitat « Biocénoses des grottes semi-obscures » 8330-3
OCM 4		Maintenir des conditions favorables à la fréquentation du site marin pour le Grand dauphin et le Marsouin commun
OCM 5		Maintenir le rôle fonctionnel de la frange littoral pour les amphihalins
OCM 6		Améliorer l'état de conservation de l'habitat « bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine » 1110

Objectifs de gestion	Objectifs de conservation correspondants						Exemple d'action
	OCM 1	OCM 2	OCM 3	OCM 4	OCM 5	OCM 6	
Poursuivre l'acquisition des connaissances sur les espèces et les habitats, notamment concernant les habitats à influences méditerranéennes, en vue d'améliorer la gestion globale	X	X	X	X	X	X	Améliorer les connaissances sur l'habitat d'intérêt communautaire Récifs et évaluer son état de conservation
Maintenir une dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 avec l'ensemble des acteurs du site	X	X	X	X	X	X	Renforcer et coordonner la participation des usagers de la mer
Concilier durablement la fréquentation de loisir et les usages associés ainsi que les activités, notamment la pêche professionnelle, avec la préservation des habitats et des espèces	X	X	X	X	X	X	Evaluer la sensibilité des habitats et des espèces aux activités de pêches professionnelles et de loisirs
Sensibiliser, informer et communiquer	X	X	X	X	X	X	Lutter contre les macrodéchets
Contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux marines et accompagner la mise en place des dispositifs de gestion des pollutions issues du trafic maritime	X	X					Contribuer à la mise en œuvre d'un dispositif de veille et de gestion des pollutions marines

Les objectifs pour les oiseaux (Zone de protection Spéciale)

Site FR 7212002 – « Rochers de Biarritz : Le Bouccalot et la Roche ronde »		
Sigle	Priorité	Objectifs de conservation
OCA 1	Très forte	Maintenir les potentialités d'accueil pour les oiseaux nicheurs
OCA 2	Forte	Concourir à la conservation des populations d'oiseaux migrateurs

Objectifs de gestion	Objectifs de conservation correspondants		Exemple d'action
	OCA 1	OCA 2	
S'assurer que l'avifaune soit prise en compte dans les projets de territoire et évènements divers et maitriser le dérangement lié à la fréquentation	X	X	Proposer l'adaptation du plan lumière sur le littoral de Biarritz afin d'en limiter l'impact sur l'avifaune nicheuse
Sensibiliser, informer le grand public et les acteurs du territoire aux enjeux ornithologiques du site	X	X	Former des ambassadeurs Natura 2000, en s'appuyant sur les moyens mis en œuvre par Biarritz
Poursuivre l'acquisition des connaissances en vue d'améliorer la gestion globale	X	X	Poursuivre et compléter le suivi des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire et patrimonial

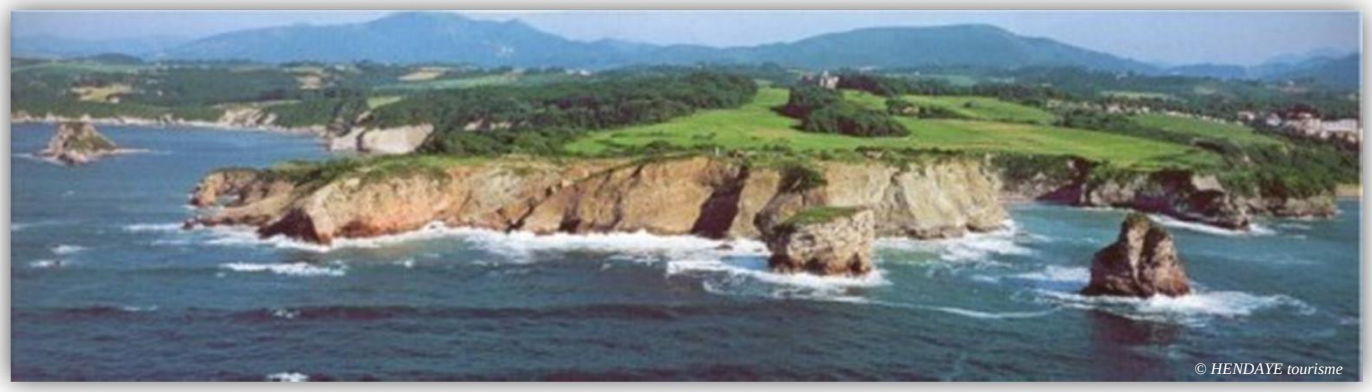

LE FONCTIONNEMENT DU SITE

Le comité de pilotage

Organe de concertation et de suivi du site Natura 2000, il a la responsabilité de la mise en œuvre du DOCOB. Composé des collectivités et des services de l'Etat concernés, des structures socio- professionnelles et des associations du territoire, il confie la mise en œuvre du DOCOB à une ou plusieurs structures animatrices.

La structure animatrice

Désignée par le Préfet Maritime de l'Atlantique et le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, sur avis du COPIL Natura 2000, la structure animatrice est chargée de la mise en œuvre du DOCOB. Elle communique sur les prescriptions de gestion du site et propose aux propriétaires de s'engager à les respecter. Elle met à jour le DOCOB par des inventaires complémentaires et des actions de suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces ciblés, notamment sur les parcelles sous contrat. Elle apporte une aide technique aux pétitionnaires pour l'application du régime d'évaluation d'incidences. Elle propose les contrats Natura 2000 aux ayants droits du site et les aide à monter les dossiers. Enfin, elle participe à d'autres projets d'actions territoriales en lien avec le dispositif Natura 2000 et dans l'objectif de la préservation des habitats naturels. La structure animatrice rend compte des actions réalisées par la rédaction d'un bilan annuel et une présentation au Comité de Pilotage.

La **Communauté Pays Basque** a été désignée structure animatrice des 4 sites N2000 Mer et Littoral, en co-animation avec la **Ville de Biarritz** pour le site oiseaux et en co-animation avec le **Comité Interdépartemental des pêches maritimes et des élevages marins 64/40** pour la partie marine des 4 sites.

Contacts

Communauté d'Agglomération Pays basque
Structure animatrice

5-7 rue Putillenea, 64 122 Urrugne
Tél : 05 59 48 30 85
https://www.communaute-paysbasque.fr

DDTM des Pyrénées-Atlantiques
(*Direction départementale des territoires et de la mer*)

Cité administrative - Boulevard Tourasse
CS 57577 64 032 Pau
Tél : 05 59 80 86 00
http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/

DREAL Nouvelle Aquitaine
(Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

Site de Bordeaux, Cité administrative
Rue Jules Ferry Boite 55
33090 Bordeaux cedex
Tél : 05 56 93.32.88
http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Pour aller plus loin

Communauté d'Agglomération Pays basque
www.communaute-paysbasque.fr

DREAL Aquitaine
https://www.sigena.fr

Centre de ressources N2000
https://www.natura2000.fr/